

APEME –ASSOCIATION PAYS D'EMERAUDE MER ENVIRONNEMENT

Association loi 1901

Compte-rendu de la réunion d'information 18 janvier 2020

Salle Jean Mainguené, St Coulomb. 16h30

Une cinquantaine d'adhérents, accompagnés de sympathisants, étaient présents à la 1^{ère} réunion de 2020. Ajoutons aussi les nombreux messages d'adhérents déjà engagés dans des obligations ou situations les empêchant d'être présents.

Avant de partager le verre de l'amitié autour des délicieuses pâtisseries apportées par des adhérent(e)s (un grand merci à elles), les présents ont tout d'abord procédé au renouvellement de leur adhésion.

Les administrateurs tenaient à rencontrer et informer les adhérents sur les actions en justice en cours et prendre leur avis sur l'engagement, ou non de l'APEME, dans le débat des municipales :

Les adhérents souhaitent-ils saisir l'opportunité de cette élection pour interroger les listes candidates sur les sujets environnementaux (urbanisme, littoral, pesticides,...) et face à l'urgence climatique.

1. Points sur les actions juridiques :

- SCoT Pays de St Malo : approuvé le 8/12/2017. L'instruction est close depuis le printemps 2019. Nous espérons que l'audience au fond aura lieu rapidement et avons fait part de notre préoccupation à nos avocats face aux conséquences de ce délai (Scot approuvé depuis plus de 2 ans, bientôt 1 an que l'instruction est close !,) et les projets rendus possibles par ce Scot : ZAC du Vauhariot 3, projet des Nielles, révisions PLU,....

- ZAC Vauhariot 3 à Cancale : instruction close le 17/01/2020. 8 hectares de terres agricoles de haute qualité non gélives concernés,

- Cultures marines : Recours déposé le 20 août 2019 conjointement avec Bretagne Vivante et Eau & Rivières de Bretagne. Pas d'information nouvelle si ce n'ai que les conchyliculteurs continuent à déverser leur moules sous taille sur l'estran de la Baie du Mont Saint-Michel et la déclaration du maire de St Coulomb lors de la cérémonie des vœux 2020. Il a affirmé qu'il avait « obtenu l'engagement du Sous-Préfet qu'une Enquête Publique soit organisée pour chaque projet ». Pas d'information communiquée aux associations environnementales lors des réunions dites de concertation de février 2019, aucune information en Commission des cultures marines 35 au sein de laquelle Marie Feuvrier siège au titre de représentante d'Eau & Rivières de Bretagne. Elle va demander des informations sur « l'engagement d'organisation d'enquête publique systématique » à la DDTM 35 (contenu, modalités,..).

2. Consultation publique sur une « Modification simplifiée N°1 du SCoT »

A la faveur du point sur les actions juridiques en cours, plusieurs adhérents ont posé de nombreuses questions sur le SCoT Pays de St Malo. Ils ont souligné la manière inacceptable dont les élus des 73 communes du Pays, en 1^{er} lieu ceux membres du Comité du Pays de Saint-Malo, et des Conseils des 4 communautés de communes, dont Saint-Malo Agglomération, ont concocté entre eux ce « super PLU commun livrant notre littoral à la spéculation immobilière et nos eaux côtières aux cultures marines industrielles (moules sur filières,...) !

L'organisation d'une consultation publique sur une « Modification simplifiée N°1 du SCoT », à partir du 24 janvier, par les élus municipaux sortants dont certains ne se représentent pas, à quelques semaines de élections municipales a fort surpris l'assistance.

Les adhérents, à l'unanimité, ont approuvé la constitution du Groupe de Travail sur la « Modification simplifiée N°1 du SCoT ».

La 1^{ère} réunion est fixée au mercredi 29 janvier – 14h30 au siège de l'association, 15 chemin du Carouge – la Gaudichais - à Cancale.

Des adhérents se sont inscrits au groupe, nous ne serons jamais assez nombreux, donc n'hésitez pas, venez participer à la préparation de l'avis de l'APEME : on apprend ensemble.

Lien vers le dossier mis en ligne sur le site du Pays de Saint-Malo :

<http://www.pays-stmalo.fr/modification-simplifiee-2019-C190.html>

3. Elections municipales 2020.

Compte tenu des enjeux des dossiers dans lesquels l'APEME s'est engagée :

-Protection du littoral et des eaux côtières marines contre la bétonisation et les cultures marines industrielles, protection des terres agricoles et naturelles de l'artificialisation des sols et des pesticides,.... Les adhérents, à l'unanimité, ont approuvé la proposition d'interpeler les listes des candidats aux municipales.

Il est proposé d'établir un questionnaire type qui pourra servir de support pour des questions publiques aux candidats.

APEME –ASSOCIATION PAYS D'EMERAUDE MER ENVIRONNEMENT

Association loi 1901

Compte-rendu de la réunion d'information 18 janvier 2020

Salle Jean Mainguené, St Coulomb. 16h30

Ce questionnaire sera établi sur la base des sujets pour lesquels l'APEME se bat, à savoir :

- les cultures marines 35,
- la préservation du littoral et l'environnement,
- le SCoT, modification n°1,
- la qualité et disponibilité de l'eau en quantité suffisante à un prix accessible pour tous,
- la qualité de l'air, les pesticides,
- L'arrêt de l'artificialisation des terres agricoles et naturelles (l'équivalent d'un terrain de football est artificialisé chaque jour en France!).

Vous êtes tous invités à participer au Groupe de travail.

Inscrivez-vous sans tarder auprès de l'APEME (par mail : apeme35@gmail.com ou via le site facebook de l'APEME,

1^{ère} réunion : mercredi 5 février : 9h30

Lieu : à définir en fonction du nombre de participants

Objectif : rédiger un questionnaire à destination des listes de candidats aux élections municipales afin qu'ils répondent à nos questions et s'engagent.

Les liens pour consulter les documents :

•

Schéma de cohérence territoriale - SCoT 2017 du Pays de St Malo :

Sur le site de l'APEME : Délibération du Comité de Pays approuvant le SCoT

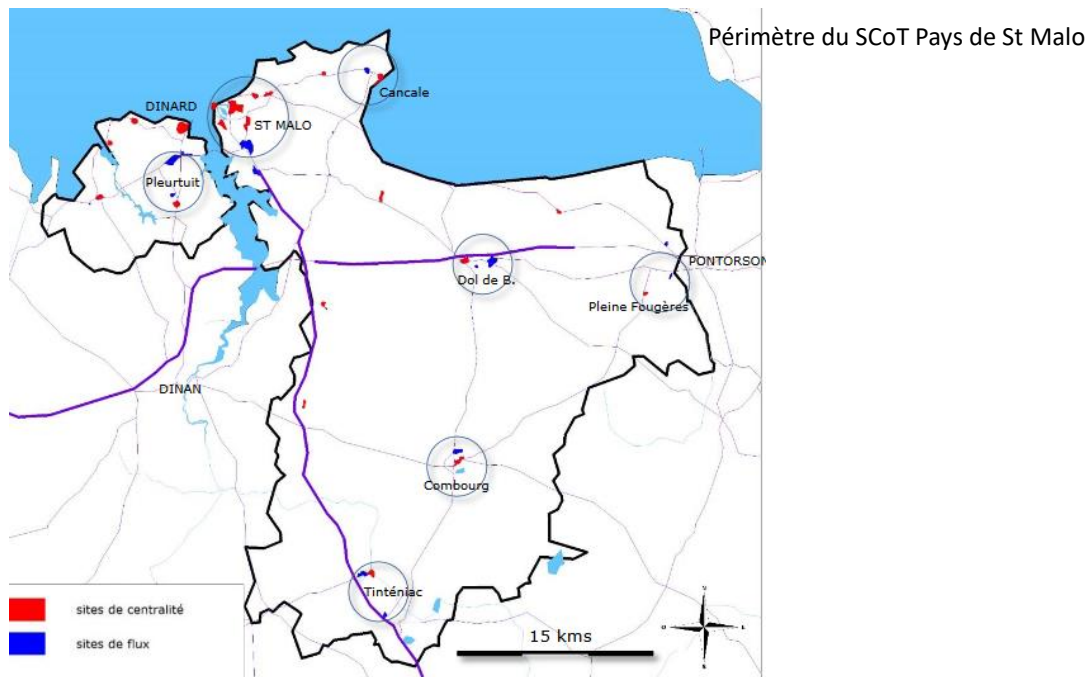
à partir de l'onglet « Le schéma de cohérence territoriale SCoT du Pays de St Malo, bouton consulter le SCoT ou sur le site du Pays de St-Malo par le lien <http://www.pays-stmalo.fr/le-scot-2017-C176.html>

• **Vauhariot III :**

On y trouve le document de la consultation du public ainsi que les observations des associations et avis des communautés de communes. <https://stmalo-agglomeration.fr/amenagement-de-la-zac-du-vauhariot.html>

• **Modification simplifiée N°1 du SCoT**

<http://www.pays-stmalo.fr/modification-simplifiee-2019-C190.html>



Le secrétaire
Thierry Worm

La Présidente,
Marie Feuvrier